

La **dureté** de l'eau n'a aucune incidence directe sur notre santé. Toutefois, plus son taux est élevé, plus l'eau a tendance à entartrer les appareils électroménagers, les chauffe-eaux, les canalisations, ...

La teneur en **fluor** étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor (sel, comprimés...) est recommandé pour la prévention de la carie dentaire, sauf avis médical contraire.

Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries en **plomb**, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, laissez-la couler quelques minutes avant de la boire

De manière générale, après **quelques jours d'absence**, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations. Aussi, laissez-la couler un instant avant de la boire.

Quelle eau buvez-vous sur la commune de MEUSNES?

Ressource en eau

La commune de Meusnes est alimentée en eau à partir d'un forage situé au pied du château d'eau au lieu-dit «Les souches».

Les périmètres de protection de cette ressource font l'objet d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 20/03/2012.

Cette eau subit un traitement de déferrisation et de désinfection avant distribution.

La gestion est assurée par la commune de Meusnes.

Contrôle sanitaire réglementaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est assuré par la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé du Centre (DT41ARS). Ainsi, en 2014, 12 prélèvements ont été réalisés sur votre commune pour être analysés (jusqu'à 350 paramètres).

Chaque résultat d'analyse est interprété en référence aux valeurs réglementaires définies en application du code de la santé publique.

Ces résultats peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet :

Résultats des principaux paramètres analysés

	Normes	Valeurs observées	Commentaires
Bactériologie	Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale	100% de conformité	EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE
Dureté	-	Moyenne : 29°F Maximum : 29°F	EAU DE DURETE ASSEZ ELEVEE
Nitrates	50 mg/l	Moyenne inférieure au seuil de détection (1 mg/l)	EAU CONFORME EN NITRATES
Fluor	1,5 mg/l	Moyenne : 0,33 mg/l Maximum : 0,33 mg/l	EAU FAIBLEMENT FLUOREE
Pesticides	0,1 µg/l*	Moyenne inférieure au seuil de détection (0,05 µg/l)	EAU CONFORME EN PESTICIDES
Arsenic	10 µg/l*	Moyenne inférieure au seuil de détection (0,01 µg/l)	EAU CONFORME EN ARSENIC

* 1 µg/l (microgramme par litre) = 0,001 mg/L (milligramme par litre)

Conclusion sanitaire globale

L'eau distribuée en 2014 est restée conforme aux limites de qualité réglementaires.